*Modèle AR 58 (mis à jour le 13juillet 2012)*

**NOM COLLECTIVITE**

**Haute-Savoie**

**arrete DE TITULARISATION**

**TRAVAILLEUR HANDICAPE**

**(*art. 38 LOI DU 26 JANVIER 1984*)**

**Le Maire** (ou **le Président**) de ……………………………………………….,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 38,

Vu la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l’emploi des travailleurs handicapés,

Vu le décret n°96-1087 du 10 décembre 1996 relatif à l’application de l’article 38 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

(Eventuellement) Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° ……. du ………… portant statut particulier du cadre d’emplois des …………………………………………….,

Vu le contrat en date du …………….portant nomination de M………….. au grade de ………….. à compter du ………………, pour une durée de ………….. (***article 38*** *loi 26 janvier 1984*)

Vu l’attestation de suivi de la formation d’intégration établie par le Président du CNFPT en date du …………..,

(Eventuellement) Vu le renouvellement du contrat prononcé à compter du …… pour une durée de ………..,

(Eventuellement) Considérant que le stage doit être prolongé en raison du (ou des) congé(s) suivant(s) :

* congé (nature à préciser) …………, durée : …………….
* congé (nature à préciser) …………, durée : ……………

(Eventuellement) Considérant la période de temps partiel à raison de ….% du……….. au ……………………..,

Considérant la reprise des services : *préciser durée* ……………

Considérant que la période accomplie est satisfaisante, après entretien en date du ……………………….,

# ARRETE

**Article 1er -** M.......................... est titularisé(e) dans le grade d’……………….., à temps complet ou à temps non complet à raison de … heures hebdomadaires, à compter du ………………… .

**Article 2 -** M................................................ est classé(e) au .................... échelon de l'échelle …., indice brut .........., majoré ........…, avec un reliquat d’ancienneté de ........................ *(*le cas échéant).

Article 3 - Le Directeur Général des Services (Le Secrétaire de Mairie)est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé*(e)*, et adressé en copie au Président du Centre de Gestion, et au Comptable de la collectivité.

Fait à .............................., le .......................

Le Maire

*(ou le Président)*

*Le Maire (ou le Président) certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe l’agent que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*

Notifié le .....................................

*Signature de l’agent :*